

Nos sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 47

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

NOS SOCIÉTÉS

RÉUNION DES SUISSES DE BELGIQUE À ANVERS LE 20 MAI 1973

Suite aux vœux, émis lors de la dernière assemblée du Vorort, la société Suisse d'Anvers a mis sur pieds le programme suivant :

- 1°) Arrivée des participants à 9 h 30 au plus tard au Bouwcentrum, Jan Van Rijswijklaan (prolongement de l'autoroute Bruxelles-Boom-Anvers), où, dans l'avenue latérale, il y a suffisamment de parking.
- 2°) 10 h : Départ en autocar pour visite du port.
- 3°) Lunch dans le restaurant self-service GB
Menu : Tomate Crevettes
Rumsteak Béarnaise
Pomme au choix
Mousse de Chocolat
Café
y compris une boisson au choix (limonade, eau, bière, ou un verre de vin).
- 4°) Après le lunch, départ en autocar vers le parc Middelheim. Dans ce parc, il y a une exposition permanente de sculptures, un parc de jeux pour enfants et un café-restaurant avec terrasse où les Suisses de Belgique pourront se réunir et faire connaissance.
- 5°) 17 h : Départ en autocar vers Bouwcentrum.

Le prix total, incluant le lunch, l'autocar, l'entrée au parc et les guides a été fixé à 300 F par participant.

Pour les inscriptions, prière de vous adresser à votre Société, à savoir l'Union Suisse de Bruxelles, la Société Suisse d'Anvers, la Société Suisse de Charleroi, la Société Suisse de Liège, la Société Suisse de Verviers ou le Cercle Suisse de Luxembourg, avant le 5/5/73. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en utilisant le talon ci-dessous à retourner avant le 10/5/73 à M. G. Fretz, Tolstraat 63, 2000 Antwerpen, en versant votre participation (300 F par personne) au CCP N° 1634.80 de la Société Suisse d'Anvers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg fête cette année le 75^e Anniversaire de sa fondation

La fondation de la Chambre de Commerce Suisse remonte à l'époque où la Belgique, sous l'impulsion du Roi Léopold II, qui s'était déjà pleinement rendu compte des possibilités inestimables du Congo Belge, prit un essor économique considérable. De nombreuses sociétés avaient déjà vu le jour ou étaient sur le point d'être créées en vue de l'exploitation des énormes richesses de ce pays neuf. Les initiatives, qualifiées à l'époque de téméraires, furent largement récompensées et dépassées.

Parmi les Suisses établis en Belgique, c'est Henri Genucchi qui réalise le premier tous les avantages qui pourraient résulter de l'ouverture d'un pareil marché pour la plupart des produits suisses d'exportation.

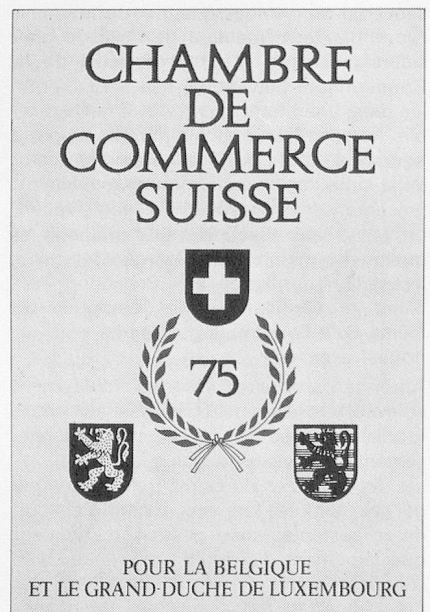
Au cours des démarches, aussi actives qu'inlassables, à la suite desquelles il devint le fournisseur attitré de produits alimentaires suisses auprès de diverses entreprises coloniales, ce pionnier se rendit rapidement compte que la création d'une Chambre de Commerce pourrait rendre des services appréciables, faciliter grandement les tâches à accomplir, éviter les efforts dispersés, non seulement dans l'intérêt des Suisses établis en Belgique, mais aussi et surtout dans l'intérêt de l'économie suisse.

Il s'en ouvrit à ses compatriotes, au Cercle Suisse et à la Société Philhelvétique, mais au début, il ne rencontra que très peu d'encouragement, pour ne pas parler de désapprobation.

Les objections les plus diverses lui furent présentées. En effet, l'idée était très neuve puisqu'il n'existait encore aucune Chambre de Commerce Suisse à l'étranger. Les réflexions des contradicteurs paraissent puérides et font sourire à notre époque où la Chambre est devenue partie intégrante de l'économie suisse et la collaboratrice des organismes suisses d'expansion com-

merciale et de nos représentations diplomatiques.

Mais Henri Genucchi ne se laissa pas intimider, il se fit de plus en plus persuasif. La colonie suisse de l'époque ne comprenait-elle pas d'autres compatriotes décidés et entreprenants tels que les frères Camille et Eugène Antognoli, propriétaires de l'Hôtel de l'Espérance, les Buol, Neuhaus, Wehrlé, trois maîtres de la confiserie, Erwin Steiger, le fabricant de cigares, Otto Wiskemann, fondateur d'une industrie relativement nouvelle en Belgique, Théo Widmer, créateur de la succursale belge de la Winterthur, Charles Weckesser, le relieur d'art, Hotz, le photographe, Zimmermann, inspecteur d'assurance, Léopold Schloss, Robert Imer, Samuel Rochat, Albert Volkaert, Georges Wassermann de Suchard, Benjamin Bourrecoud, doyen d'âge, propriétaire du Family Hôtel, Georges Borel, Léopold Bessire et Henri Jeanneret, représentants de grandes marques



de l'horlogerie suisse, ainsi que tous ceux qui, en qualité d'ingénieurs, techniciens, professeurs, chefs de service, employés de banque et de bureaux, rendirent d'importants services aux divers secteurs du commerce et de l'industrie.

A force d'insistance donc, Henri Genucchi vit l'opposition diminuer et le climat devenir plus favorable. Son projet rencontrait d'ailleurs l'approbation et l'encouragement de M. Jules Borel, Consul général de l'époque et de son Chancelier de La Harpe, ainsi que d'une grande partie des membres de la Société Philhelvétique.

Toutes ces discussions et démarches durèrent plusieurs années, mais finalement ce promoteur zélé gagna la partie. Il eut la grande satisfaction de porter sur les fonds baptismaux, à Bruxelles le 9 novembre 1898, la première Chambre de Commerce

RÉUNION DES SUISSES DE BELGIQUE DU 20/5/73

Bulletin d'inscription

Je soussigné : Nom et prénom :

Adresse :

Tel. N° :

inscrits personne(s) pour le 20/5/73 et vire la somme de × 300 F, soit F au CCP N° 1634.80 de la Société Suisse d'Anvers.

Date : Signature :



Suisse fondée à l'étranger, avec la participation de quarante-sept membres fondateurs, tous de nationalité suisse.

C'est cet anniversaire que la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg s'apprête à commémorer les 10, 11 et 12 mai prochains.

Tout d'abord, le 10 mai, les délégués de l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'Etranger tiendront leur Assemblée générale annuelle à Bruxelles. Puis, le 11, une séance académique, au cours de laquelle un conférencier suisse et un orateur belge se feront entendre, précédera le banquet officiel du 75^e anniversaire. Enfin, le lendemain, une excursion à Bruges et environs terminera cette commémoration.

CHRONIQUE DE L'UNION SUISSE

C'est le 12 février qu'a eu lieu, à la Maison Suisse, l'Assemblée générale de l'Union Suisse de Bruxelles. Honorée par la présence de M. l'Ambassadeur et de Madame Monfrini, de même que de celle de plusieurs présidents d'autres sociétés de la Communauté helvétique, elle s'est déroulée dans une atmosphère tout à fait agréable. Après la lecture des différents rapports figurant à l'ordre du jour, notamment celui de la situation financière remarquablement présenté par le Trésorier, M. von Allmen, on passa aux élections. Les quarante et quelques membres présents renouvelèrent leur confiance aux Président, Trésorier et vérificateurs des comptes, de même qu'à l'ensemble du Comité pour un nouvel exercice.

Après la partie administrative, rapidement enlevée, vint le moment de passer aux nourritures terrestres. Un buffet, très généreusement approvisionné par quelques épouses des membres du Comité, de même que par ses membres féminins, permit à chacun de se sustenter aussi gastronomiquement que largement. Le liquide provenait, bien sûr, des cepts du pays, à l'exception des jus d'agrumes, mûris au soleil de rivages plus lointains.

Si la discussion qui suivit cet agréable cocktail ne fut pas fracassante, elle permit à quelques membres de faire, dans une ambiance particulièrement cordiale, quelques suggestions intéressantes pour l'activité de l'Union Suisse. C'est donc animé d'un nouveau courage que le Comité a établi, pour 1973, un programme qu'il estime intéressant, avec l'espoir que les membres de l'Union Suisse partageront cet avis et le lui prouveront en participant nombreux aux différentes manifestations prévues.

PROGRAMME 1973 DE L'UNION SUISSE

Après le tournoi de jass de janvier, l'Assemblée générale de février et la soirée au Théâtre Toone, de mars, au cours de laquelle quatre-vingt et quelques membres purent applaudir chaleureusement « L'école

des femmes », à la manière de José Géral et Jacques Courtois, avec la collaboration... de Molière, le Comité de l'Union Suisse vous propose les manifestations suivantes pour l'année 1973 :

12 avril : une soirée de dépaysement cinématographique : impressions congolaises, séductions helvétiques, vues par la caméra de M. Auguste Guinand, « Pardon breton » *pelliculé* par M. A. Berguer. La projection des films sera précédée par un repas, à 19 h 15 à la Maison Suisse.

20 mai : journée des Suisses de Belgique, à Anvers, organisée par la Société Suisse de cette ville qui a établi le programme publié dans ces pages. Tous les Suisses de Belgique y sont cordialement invités. Les membres de l'Union Suisse recevront le moment venu une circulaire avec tous les renseignements et détails de cette journée.

17 juin : pour donner suite à la très aimable proposition de M. Otto Schnyder à l'Assemblée générale : excursion dans la région de Dinant, visite des grottes de cette ville et suite de la journée, selon programme qui sera communiqué ultérieurement, dans la propriété de M. O. Schnyder, à Falmagne.

28 juillet : célébration de la Fête Nationale au Restaurant Meli (Centenaire), avec la présence du célèbre groupe de jodleurs de Ste-Croix. La traditionnelle et fameuse tombola du 1^{er} août (un grand merci d'avance à tous ceux qui contribueront à enrichir la collection des lots), bal.

août : relâche.

septembre : organisation d'une soirée loto.

octobre : soirée au théâtre ou à l'opéra.

novembre : conférence probable du remarquable orateur, M. Jean-René Bory.

décembre : traditionnelle Fête de Noël, qui aura lieu, vraisemblablement, le 23 décembre à l'Hôtel Atlanta.

Il n'est pas possible de fixer les dates des manifestations des quatre derniers mois. Tous nos membres recevront, à temps, pour chaque manifestation, une circulaire leur donnant tous les renseignements utiles et les conditions de participation.

Entre-temps que chacun réserve les dates indiquées ci-dessus, qui, sauf imprévu, ne seront pas modifiées, pour prendre part à ces diverses manifestations, qui ne seront réussies que si elles rassemblent de nombreux participants.

LA MAISON SUISSE DE BRUXELLES, S.C

annonce son assemblée générale statutaire pour le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à la Maison Suisse, rue Philippe-le-Bon 2 à Bruxelles. Les coopérateurs sont priés d'y participer et recevront comme d'habitude une invitation personnelle.

Pour le comité
d'administration :

A. Joray.

S.A. CIMENTS D'OBOURG

Toute
la gamme
des ciments
Portland

BUREAU DE VENTE :
BOULEVARD DU REGENT 46 - 1000 BRUXELLES
TEL. : (02) 12 30 50 (8 LIGNES)

CERCLE PHILATÉLIQUE SUISSE DE BRUXELLES C.P.S.B.

Exceptionnellement cette année nous avons tenu notre Assemblée Générale, le 16 février 1973, chez notre Président, aucune salle n'étant disponible ce jour-là à la Maison Suisse.

Traditionnellement nous tenons nos réunions le 2^e vendredi de chaque mois, mais le 9 février étant la date retenue par l'Association Dufour pour une conférence donnée par le Colonel Cuenoud, nous n'avons pas voulu empêcher nos membres d'assister à cette dernière.

Nous demandons instamment aux différents cercles suisses de respecter les dates fixes de réunion adoptées par certains d'entre eux afin d'éviter ainsi des doubles emplois préjudiciables à la possibilité de participation des membres aux réunions prévues. Il est, en effet, impossible d'assister à deux réunions à la fois.

Nos différents cercles se plaignent, bien souvent, du peu d'assiduité des membres, mais si nous commençons encore à prévoir deux réunions le même jour où allons-nous ?

Merci d'avance aux Présidents des Cercles pour leur collaboration dans ce sens. Ceci étant dit sans acrimonie aucune.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée dans le meilleur esprit, comme d'habitude.

Le Président a rappelé que nous avions eu à déplorer le décès de notre très fidèle et assidu membre, Monsieur Hugo Germann. Une séance, sans Monsieur Germann était presque impensable. Que Madame Germann et Famille soient persuadés de ce que nous conserverons le meilleur souvenir de notre Ami disparu.

Après les formalités d'usage et la lecture de notre situation financière, présentée par notre trésorier, Monsieur Ammann, approuvée par les vérificateurs aux comptes, Messieurs A. SANDOZ et SAX, et acceptée par l'Assemblée, il a été procédé à la réélection du Comité :

Président et Directeur des Echanges :
A.F. KRAUSS
49, av. Constitution – 1080 Bruxelles
Tél. 26 32 57

Vice-Président :
E. MICHEL
Rue des Francs 44 – 1040 Bruxelles
Tél. 33 36 78

Secrétaire :
G. TCHAMKERTEN
Av. A. Huysmans 94 – 1050 Bruxelles
Tél. 49 32 21

Trésorier :
J. AMMANN
Rue J. Manne 28 – 1070 Bruxelles
Tél. 21 91 68

Bibliothécaire :
J. BERLEMONT
Av. de la Spirale 37 – 1150 Bruxelles
Tél. 70 08 00

Le Président a signalé que les postes suisses ont émis des feuilles du 15 cents. avec « tête-bêches » et « têtes-bêches interpanneaux ». Ces feuilles comportent 80 timbres soit 10 bandes de 8 timbres.

Afin de permettre à tous d'obtenir ces « têtes-bêches » et « têtes-bêches interpanneaux » le C.P.S.B. a commandé le nombre de feuilles nécessaires pour approvisionner tous ses membres. Des feuilles « tête-bêches » des 10 cts. 20 cts. et 30 cts. ont également été commandées. La fourniture se fera par bandes de 8 timbres.

Nous sommes outillés pour fournir, à des conditions très intéressantes, toutes les nouveautés des pays suivants :

Allemagne Fédérale et Berlin Occidental – Autriche – Danemark – Espagne – Finlande – France – Liechtenstein – Luxembourg – Monaco – Nations Unies (Suisse et Etats Unis) – Norvège – Pays-Bas – Portugal – Suède – Suisse – Vatican.

Nous rappelons, pour autant que de besoin, que notre cotisation est très minime (FB 50,— par an) et que nos réunions se tiennent le 2^e vendredi de chaque mois à la Maison Suisse à vingt heures.

Bienvenue à tous.

SWISS JUNIOR CLUB

Le 19 mai à 20 h 30 nous vous donnons rendez-vous au

SWISS JUNIOR CLUB
Rue Philippe Le Bon 2
1040 BRUXELLES

pour découvrir un jeune chanteur plein de talent : ANDRE d'ANJOU. Jusqu'à 22 h il vous entraînera avec ses musiciens dans un monde fait de poésie et de chansons, aussi bien littéraires et profondes, que populaires et rythmées.

Après le récital nous vous convions à la danse. Participation aux frais : 60 F.

Le SJC.

PROCHAIN NUMÉRO DU Courrier Suisse

N° 48 : 10 juin 1973.
Envois des manuscrits à
l'Editeur, boulevard Général
Wahis 256 - 1030 Bruxelles
au plus tard le 10-5-1973.

INÉDIT À BRUXELLES

Cette nouvelle rubrique que nous ouvrons aujourd'hui a pour but d'attirer l'attention de nos lecteurs sur des endroits de la capitale peu connus, susceptibles de leur faire passer quelques heures agréables.

Nous vous ferons connaître cette fois un cabaret à esprit jeune :

LE SAC À PUCES,

installé dans les locaux du centre culturel du Centenaire, avenue des Magnolias, 1020 Bruxelles (entrée face à la rue des Genévriers).

Ce cabaret est animé avec beaucoup de foi par Jacques POLFORT et A. VAN LAETHEM. Chaque mois, ses amis et fervents auditeurs-spectateurs se réunissent un samedi dès 20 h 30 pour savourer un nouveau programme.

Le 17 février, l'affiche réunissait une équipe très sympathique, Alain FERON, chanteur interprète compositeur, également excellent imitateur de Gilbert Bécaud. René LUDEN, ventriloque très spirituel. José ROY, chansonnier qui a fait partie de la « grande équipe » du temps du « Poulailleur » n'a pas manqué de verve et d'esprit parfois caustique, parfois très poétique. Enfin ARIANE, la chaleureuse chanteuse d'orchestre a donné la mesure de son timbre de voix, riche et nuancé. N'oublions pas enfin le talentueux Charles PITZ très à l'aise tant à l'orgue qu'au piano.

Le 24 mars, la vedette revenait à Bernard PAUWELS, avec 45 minutes de bonne chanson française, entouré du chanteur-compositeur WILLY, d'un numéro très drôle intitulé « Annie Cordy » et bien entendu le programme était présenté et animé par Jacques POLFORT et accompagné par Charles PITZ.

Les prochains spectacles auront lieu :

Le 28 avril avec en vedette Jean FABER, chanteur-fantaisiste, entouré d'une cohorte d'autres attractions.

Le 19 mai, Catherine MANSKY, sacrée « VEDETTE 72 » donnera son tour de chant complet (sous réserve de confirmation).

Soulignons encore que l'entrée est modique (75 F) et que le « Sac à Pucés » offre 20% de réduction aux lecteurs du Courrier Suisse; que les boissons sont vendues à un prix raisonnable (100 F la bouteille de vin).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Jacques POLFORT, Bd. S. Dupuis 104, 1070 Bruxelles qui vous enverra volontiers le prochain programme détaillé.

Edja.

N.B. – Les lecteurs qui pourraient nous donner un tuyau sur d'autres endroits sympathiques et peu connus, restaurants, cabarets, musées, attractions, manifestations folkloriques, etc., nous feraient plaisir en nous communiquant leurs impressions qui alimenteraient notre rubrique « inédit à Bruxelles ou ailleurs ».